

MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre octobre à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 17/10/2014

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P., LESBROS JM et Mmes BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absente excusée : Mme ALBANO N. qui a donné procuration Mr PESCE A..

Objet: participation du Conseil Général
sur l'opération « Murs et Murets route des cabanes »

Monsieur le Maire indique Conseil Municipal qu'un financement est possible sur l'opération « Murs et Murets route des cabanes » à hauteur de 25% ce qui fait une participation de 9 788.00€ sur un montant HT de 39 152.00€.

Il rappelle que cette opération pouvant se dérouler semaine 45 à savoir à partir du 03/11/2014 consiste à une remise en état complète des murs et murets sur la route des cabanes, avec des murets de soubassement et du grillage résistant ; cela car la sécurité des usagers de cet axe est mise en péril que ce soit des piétons ou des véhicules.

L'assemblée délibérante est, à l'unanimité des présents, tout à fait favorable à la réalisation de ces travaux ainsi qu'au financement proposé ; Monsieur Le Maire se voit conférer tous pouvoirs par rapport à ce projet, pour suivre les travaux dans leur réalisation ainsi que pour présenter le dossier auprès du Conseil Général en vue d'une participation à 25%.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF

Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/10/2014

004-210400909-20141024-DE_2014_030-DE